

## GUENEE, Abbé Antoine (1717-1803)

Dans l'article de ses *Éléments de littérature* (1787) qu'il consacre à l'éloquence de la chaire, Jean-François Marmontel, brillant élève des Jésuites\* mais aussi disciple de Voltaire, considère que l'orateur sacré doit moins se soucier de querelles théologiques que plaider « la cause d'un peuple et de l'humanité » (Marmontel : 2005, p. 244). Que Marmontel prescrive à la chaire un devoir d'humanité n'étonne guère sous la plume d'un auteur se réclamant des Lumières ; mais les philosophes ne sont pas seuls à avoir illustré ce point de vue. De fait, c'est cette même posture qui devait contribuer à l'immense succès de l'un des ouvrages les plus célébrés et les plus réédités de l'apologétique catholique\*, les *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire\** (1769). Son auteur, l'abbé Antoine Guénée, s'y dissimule sous la figure de six lettrés juifs qui, assimilant la critique voltairienne de l'Ancien Testament à autant d'attaques contre le peuple d'Israël, demandent « pourquoi M. de Voltaire, fait pour éclairer l'univers, grossit [...] le nuage de préjugés populaires qu'on entasse sur les sectateurs de cette religion à la honte de l'humanité » (Guénée : 1769, p. 11-12). Désormais, les rôles sont intervertis : au philosophe des Lumières, au plus fameux théoricien de la tolérance\*, répond un abbé catholique, travesti en épistolier juif qui, non sans malice, se désole de voir « l'ennemi des préjugés abandonner sa plume à l'aveugle prévention » (*ibid.*, p. 12). Aussi habiles que paradoxaux, ces renversements imprévus font parfois preuve de beaucoup de virtuosité. Par exemple, dans un passage de son *Traité sur la tolérance* (1763), alors que Voltaire oppose à l'intransigeance criminelle de l'Église romaine l'autorité des Saintes Écritures, qui attestent de l'« extrême tolérance des Juifs » à l'égard des pratiques culturelles les plus curieuses, il observe, sur un ton à la fois docte et irrévérencieux : « On croit que la coutume de nos prétendus sorciers d'aller à Sabbat, d'y adorer un bouc et de s'abandonner avec lui à des turpitudes inconcevables [...] est venue des anciens Juifs » (Voltaire : 1763, p. 130 et p. 112). Guénée commente en ces termes : « On croit ! Voilà de vos preuves, Monsieur. On croit ! Libre à vous de le croire tant qu'il vous plaira, mais libre à d'autres d'en douter », car enfin, si « ce sont de *prétendus* sorciers, ce doit être aussi un prétendu sabbat, une prétendue adoration du bouc, etc. Tout est prétendu et rien n'est réel » (*ibid.*, p. 213). Autrement dit, au philosophe crédule qui se régale de contes inventés à plaisir sans se soucier ni des faits, ni de la réputation de tout un peuple s'oppose le lettré juif et, derrière ce masque, l'apologiste catholique qui, lui, incarnerait beaucoup mieux les valeurs par excellence des Lumières. Aux arguments prétendus du philosophe répondraient ainsi son refus de la croyance aveugle et son sens, bien plus véritable, de la tolérance\*, comme l'affirme la conclusion du passage : « Eh ! Monsieur, quel plaisir peut trouver une âme sensible à outrager un peuple malheureux ? Ô apôtre de la

tolérance et de l'humanité, est-ce ainsi que vous mettez en pratique la bienveillance universelle que vous prêchez ? » (*ibid.*, p. 224-225).

Chez Guénée, on le voit, l'apologétique\* renonce à la sévérité tonnante du catholicisme classique, son style tantôt ironique, tantôt touchant s'accommodant à l'art et à la nécessité de plaire, comme l'exige sans détour un texte comme les *Apologistes involontaires* : « Il faut aussi travailler pour son siècle : or, il est plus vrai du nôtre que de celui de La Bruyère [...] que, même en fait de preuves de la religion, il faut plaire en prouvant ou prouver en vain » (Mérault de Bizy : 1806, p. xx). Qu'on la déplore ou l'exalte, cette recherche d'une prose aimable et séduisante est, dans tous les cas, une préoccupation constante de la critique du temps, dont les traités de rhétorique se font partout l'écho, soulignant ainsi que l'art oratoire « n'instruit et ne persuade [...] qu'autant qu'il plaît » (Gabriel-Henri Gaillard : *Rhétorique française*, 1748, p. 2-3). Si souvent cultivé par la prose enjôleuse et brillante des écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle, cet art de dire pour mieux séduire les cœurs et les esprits représente assurément l'une des dimensions les plus caractéristiques de l'œuvre de Guénée. Lui-même maître d'éloquence, il occupe pendant vingt ans la chaire de rhétorique du collège du Plessis, institution alors rattachée à la Sorbonne\* et où il succède, en 1741, à Charles Rollin. L'éclat du verbe et l'intelligence stratégique que confère une pareille éducation à la parole représentent même ce qui, chez lui, frappe le plus ses contemporains. À propos de son style vif et alerte, ironique et railleur, Chateaubriand\* écrit : « L'abbé Guénée [...] a su tourner contre Voltaire l'arme avec laquelle ce beau génie attaquait la religion » (*Mémoires sur le duc de Berry* : 1820, p. 6). À la mort de Guénée, l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres rédige une épitaphe conçue en ces termes : « *Eloquentiæ professoris, qui sacrarum paginarum auctoritatem politissimis epistolis à sophistarum sui temporis cavillationibus vindicavit* » (« Professeur d'éloquence, il a soustrait l'autorité de l'Écriture aux subtilités des sophistes de son temps dans des lettres d'une politesse exquise » ; Hôpital de Fontainebleau, 1817). Voltaire lui-même fait cette remarque, toujours citée, dans une lettre du 8 décembre 1776 à d'Alembert : « Le secrétaire juif n'est pas sans esprit et sans connaissances ; mais il est malin comme un singe, il mord jusqu'au sang en faisant semblant de baiser la main ». Aussi ne doit-on pas s'étonner du succès européen et même nord-américain que connurent ses *Lettres de quelques juifs*, œuvre majeure de l'apologétique française, bientôt traduite en russe et en italien, en néerlandais et en anglais. C'est que, bien mieux que d'autres, Guénée aura su mobiliser toutes les ressources de l'art de dire au profit d'une parole pamphlétaire qui, portée par la double aspiration à instruire et à plaire, met au service de l'apologétique les agréments et le brillant du style, voire l'ironie et le persiflage. En ce sens, aux adversaires de la religion, toujours enclins à supposer au dévot un « engourdissement » qui « émousse la pointe de l'esprit » et « enchaîne l'imagination », Guénée oppose d'abord, comme le souhaitait déjà Jean-Georges Lefranc de Pompignan\*, une « dévotion réconciliée avec l'esprit »

(Lefranc de Pompignan: 1754, p. 5). Cette réconciliation fait en sorte qu'avec Guénée, l'apologiste catholique s'approprie le style des philosophes qu'il combat, l'émergence d'un espace public où se transigent les idées et interviennent les acteurs sociaux exigeant précisément ce remarquable travail d'adaptation que réalisent avec brio les *Lettres de quelques juifs*.

Toutefois, l'apport de Guénée à l'apologétique\* française ne se réduit pas à l'invention d'un style mieux adapté aux dispositifs discursifs que requiert l'avènement progressif d'une sphère publique de libre expression, de communication et de débat. S'il sait railler les préjugés et se moquer avec esprit, s'il utilise la langue des Lumières et le style des philosophes, Guénée entend également rétablir l'autorité doctrinale de l'Église en raffermissant celle des Saintes Écritures. Sur ce point, son travail consiste surtout à avoir tenté de renouveler la tradition exégétique catholique en empruntant ses méthodes à la critique historique, dont l'ambition était pourtant indissociable du projet de discernement rationnel qui anime les Lumières. De fait, ces nouvelles méthodes répondaient à une crise de l'écriture de l'histoire, dans un contexte où le reflux de la perspective eschatologique, suivant laquelle s'organisait encore le *Discours sur l'histoire universelle* (1681) de Bossuet\*, avait ouvert la voie à une attitude empiriste, à la fois hostile à tout ordonnancement systématique ou providentiel des événements et valorisant, par conséquent, la seule positivité du fait historique. Qu'on en juge d'après cette définition de Voltaire parue dans l'*Encyclopédie* : l'histoire « est le récit des faits donnés pour vrais ; au contraire de la fable, qui est le récit des faits donnés pour faux » (Voltaire : 1765, t. VIII, p. 220). Les *faits*, les seuls faits, voilà donc l'objet de l'histoire - objet pourtant bien incertain, comme l'affirme aussitôt la suite du texte. « Toutes les origines des peuples sont absurdes », poursuit Voltaire, et « les premières annales de toutes nos nations modernes ne sont pas moins fabuleuses », si bien que les choses en sont au point où, conclut-il, « on ferait des volumes immenses de tous les faits célèbres et reçus, dont il faut douter » (*ibid.*, p. 221). Autrement dit, dans sa lutte contre les superstitions et les prodiges, les interventions divines et autres événements surnaturels que les pouvoirs civils ou religieux mettent au service de l'imposture politique, le philosophe des Lumières doit d'abord se donner pour tâche de soumettre au tribunal de la critique tous les faits et toutes les preuves historiques prétendues.

Or, c'est devant ce même tribunal que l'apologétique\* souhaite plaider à son tour, mais pour y déposer, cette fois, de nouvelles preuves en faveur du sens littéral et historique des Saintes Écritures. Dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé Houtteville\*, oratorien et futur académicien, illustre cette « méthode historique, dite “par les faits” », de manière à ouvrir ensuite « la voie à de nombreux continuateurs, avec *La vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits* (1722) » (Sylviane Albertan-Coppola : 1988, p. 159). C'est de cette méthode que s'inspire Guénée, qui associe entreprise exégétique et établissement critique des faits historiques, afin d'en tirer des arguments qu'il juge décisifs dans les polémiques l'opposant à Voltaire et, plus généralement, aux

lecteurs hétérodoxes de la Bible. À cette méthode correspond, au surplus, l'*ethos* du savant prudent et poli, précis et rigoureux, que Guénée revendique partout sous le masque de ses épistoliers juifs. Alors qu'ils s'adressent à Voltaire, ceux-ci se présentent ainsi comme des « admirateurs passionnés » de l'œuvre du philosophe, désireux à ce titre « qu'on y trouvât partout [...] cette haute perfection » dont il est capable, assimilant dès lors leurs commentaires critiques à un humble travail d'annotation, susceptible de l'« obliger en [lui] indiquant les endroits qui [...] ont paru [s]'éloigner » de son exactitude habituelle (Guénée : 1769, p. 3). Toutefois, si cet *ethos* invite l'apologiste chrétien à parler le même langage que celui qu'a adopté la science des Lumières, il expose également la lecture des textes sacrés, comme l'a souvent relevé la critique, à « des rationalisations abusives » (Pomeau : 1995, p. 375). Les développements que les *Lettres de quelques juifs* consacrent aux « difficultés proposées contre l'histoire de l'adoration du veau d'or » en fournissent un exemple probant (Guénée : 1769, p. 111). À tous ceux qui concluent à l'absurdité du récit biblique du fait qu'il « est impossible à la chimie la plus savante de réduire l'or en poudre qu'on puisse avaler » (*ibid.*, p. 113), Guénée oppose les expériences auxquelles se sont livrées des chimistes modernes, n'hésitant pas à citer un mémoire de l'Académie des sciences, où l'on découvre que « le natron, matière commune dans l'Orient, et surtout près du Nil, produit le même effet », si bien que Moïse « ne pouvait mieux punir l'infidélité des Israélites qu'en leur faisant boire cette poudre, parce que l'or rendu potable par ce procédé est d'un goût détestable » (*ibid.*, p. 116). Plus loin, cette exégèse expérimentale se prolonge dans de vastes entreprises statistiques, alors que Guénée se livre à une sorte de comptabilité apologétique où il examine, par exemple, « s'il était impossible qu'il se trouvât dans le pays des Madianites autant de jeunes filles et autant de bestiaux, que le rapporte l'Auteur du Livre des Nombres » (*ibid.*, p. 253). Dans tous les cas, le sens littéral et historique des Saintes Écritures est réaffirmé, dans un contexte où, « si plusieurs des principaux faits racontés dans ces livres sont évidemment incroyables et faux », l'ouvrage ne serait « digne ni de Moïse ni d'aucun écrivain dirigé par l'esprit de Dieu » (*ibid.*, p. 112). Aussi la méthode historique dont usent des apologistes comme Guénée ne recourt-elle à la critique des faits et à la discussion raisonnée que pour mieux restaurer, *in fine*, l'autorité de la tradition en même temps que celle de l'Église. Aux confins de la science historique et de la dogmatique, cette posture doit beaucoup au modèle anglais, qui fournit un répertoire de démonstrations apologétiques dont Guénée peut d'autant plus s'inspirer qu'il avait traduit, de Gilbert West, les *Observations sur l'histoire et sur les preuves de la résurrection de Jésus-Christ* (1757) ou encore, de George Lyttelton, *La religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul* (1754). À la lecture de ces titres, l'essentiel tient, on le voit, au souci de la preuve et de la démonstration. C'est même cette dimension qui retient surtout l'attention de Guénée, sa préface au livre de Lyttelton observant que, si le « traité dont on donne ici la traduction [...] parut [...] en Angleterre

sous le titre d'*Observations sur la conversion de saint Paul*, [...] nous avons pris la liberté de le changer, pour lui en substituer un qui annonce plus clairement le dessein et le but de l'ouvrage » (Guénée : 1754, p. iii). En soulignant le caractère probant de cette conversion, ce nouveau titre revendique l'évidence du témoignage et de l'expérience en sa faveur, suivant une ambition et un esprit encore une fois communs aux philosophes et aux antiphilosophes. En même temps, insister sur la force démonstrative des preuves que l'on produit à l'avantage de la religion sert également une stratégie du succès académique et mondain que consacre bientôt la suite de la carrière de Guénée. En 1778, l'*ethos* du savant exact et rigoureux que cultivaient les *Lettres de quelques juifs* fait apercevoir en lui un érudit digne d'être reçu à titre d'associé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, puis d'occuper la charge de sous-précepteur des enfants du comte d'Artois.

Marc André BERNIER  
Université du Québec à Trois-Rivières

#### ÉLEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ALBERTAN-COPPOLA, Sylviane, « L'apologétique catholique française à l'âge des Lumières », *Revue de l'histoire des religions*, 1988, vol. 205, p. 151-180.

ALBERTAN-COPPOLA, Sylviane, « L'abbé Guénée, 'secrétaire juif' contre Voltaire à l'occasion du *Traité sur la tolérance* », *Lectures de Voltaire. Le Traité sur la tolérance* (dir. I. Brouard-Arends, P.U. de Rennes, 1999, p. 85-102. *(il manquait 3 espace)*  
*(une espace en trop)*

DUFFO, abbé François-Albert, *L'abbé Guénée, agrégé de l'Université, adversaire de Voltaire (1717-1803). Ses itinéraires de Paris en Italie*, Paris, Lethielleux, 1933.

GINESTE, Bernard, « Antoine Guénée (1717-1803). Bibliographie, 2003-2005 », *Corpus étampois*, <http://www.corpusetampois.com/cbe-antoineguenee.html>  
Consulté en octobre 2015, ce site répertorie, outre la bibliographie complète des œuvres de Guénée, l'ensemble des sources et des études qui le concernent.

POMEAU, René, *La religion de Voltaire. Nouvelle édition revue et mise à jour*, Paris, Nizet, [1969, 1974] 1995, p. 343-344, 358, 364 et 374-375.

TOUSSAINT, abbé Gabriel, « Un controversiste au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'abbé Antoine Guénée (1717-1803) », thèse manuscrite de doctorat en théologie, Toulouse, Institut catholique de Toulouse, 1921, 130 p.